

# Plan axé sur les résultats publié 2007/08

---

Ministère de la Recherche et de l'Innovation

**This document is available in English.**

Pour obtenir des renseignements, veuillez communiquer avec la :  
Direction de la planification des activités et des finances  
Ministère de la Recherche et de l'Innovation

Tél. : 416 325-6421  
Télec. : 416 327-4239

**Table des matières**

PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2007/08	
Vue d'ensemble du ministère	2
Priorités du ministère	3
Cibles des investissements de 2007/08	8
L'avenir	8
Lois	9
Mesure de performance	9
Organigramme	10
Organismes, conseils et commissions	11
INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE	
Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2007/08	12
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit	12
ANNEXE 1 : RAPPORT ANNUEL 2006/07	13
GLOSSAIRE	15

## PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2007/08

### VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

La réussite future de l'Ontario repose sur sa capacité de soutenir la concurrence mondiale. Les emplois les plus gratifiants, les économies les plus vigoureuses et la meilleure qualité de vie se trouvent là où on investit dans l'innovation.

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation (MRI) vise à renforcer la position de premier plan qu'occupe l'Ontario en tant qu'économie et société axées sur l'innovation où les personnes ayant des idées novatrices peuvent prospérer et où ces idées sont récompensées.

Le ministère a été créé en 2005 pour démontrer clairement l'engagement pris par le gouvernement de faire de l'innovation le moteur de la croissance dans tous les secteurs de l'économie.

Le MRI collabore étroitement avec d'autres ministères, dont les suivants : le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, le ministère de la Culture, le ministère du Développement économique et du Commerce, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Énergie, le ministère des Finances, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée, le ministère des Affaires intergouvernementales, le ministère des Richesses naturelles, le ministère du Développement du Nord et des Mines, le ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, et le ministère du Tourisme.

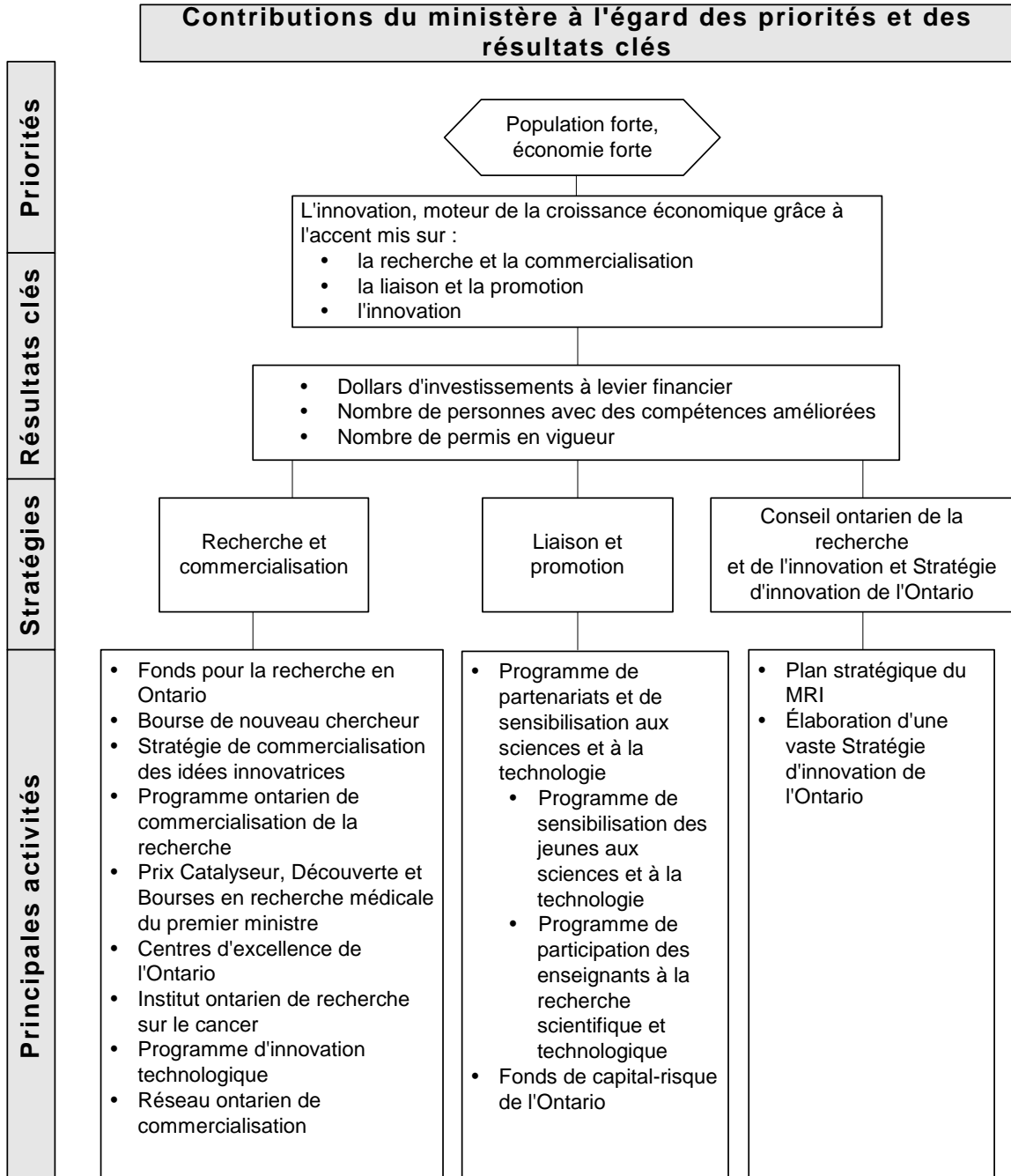
Le mandat du ministère consiste à :

- élaborer une stratégie d'innovation intégrée et à en diriger la mise en oeuvre.
- harmoniser et coordonner les investissements du gouvernement de l'Ontario liés aux politiques et aux programmes afin d'obtenir des résultats grâce à la stratégie d'innovation.
- favoriser une culture de l'innovation et promouvoir l'Ontario, à l'échelle nationale et internationale, comme étant un endroit où l'innovation est inéluctable.

En vue de démontrer encore davantage son engagement envers l'innovation en Ontario, le gouvernement aura investi près de 1,7 milliard de dollars dans des initiatives de recherche et d'innovation pendant la période de cinq ans qui s'achèvera en 2009-2010.

**PRIORITÉS DU MINISTÈRE**

La recherche et la commercialisation, la liaison et la promotion, ainsi que l'innovation continueront d'être les principales priorités du ministère en 2007/08.



## Stratégie de recherche et de commercialisation

En 2006, le MRI a mis en œuvre de nouveaux programmes pour appuyer la commercialisation de la recherche et a continué à dispenser de façon efficiente les programmes liés à la recherche et à la commercialisation qui étaient déjà en place. Il s'agit entre autres de ce qui suit :

- Le Fonds pour la recherche en Ontario, doté de 527 millions de dollars, qui fournit aux chercheurs le soutien nécessaire pour entreprendre des travaux de recherche de pointe.
- La Bourse de nouveau chercheur, représentant un investissement de 51 millions de dollars sur cinq ans, pour aider les chercheurs qui se distinguent tôt dans leur carrière.
- L'octroi de 279 millions de dollars à l'Institut ontarien de recherche sur le cancer (IORC) pour faire progresser des travaux de recherche de pointe visant à trouver les causes du cancer et des traitements.
- La Stratégie de commercialisation des idées innovatrices, dotée de 160 millions de dollars, qui englobe : le Fonds pour les projets pilotes d'innovation, qui aide des entreprises à mettre de nouvelles technologies à l'essai; le Programme Soyez prêts à commercialiser, qui aide les entreprises fondées sur le savoir à mettre au point et à l'essai de nouvelles technologies et qui aide les entrepreneurs à acquérir les aptitudes nécessaires pour commercialiser leurs nouveaux produits; le Fonds de capital-risque de l'Ontario, qui investit dans des entreprises établies en Ontario dans le cadre de partenariats avec des fonds de capital-risque, des caisses de retraite et le gouvernement fédéral.
- Le Programme ontarien de commercialisation de la recherche, un projet de 31,4 millions de dollars visant à faire passer plus rapidement les résultats de recherches des laboratoires au marché.
- Grâce à un investissement de 37,5 millions de dollars, établissement de trois nouveaux programmes de prix en vue d'attirer et de garder en Ontario les personnes les plus talentueuses et les plus brillantes (Prix Catalyseur - programme de bourses d'excellence du premier ministre, Prix Découverte - programme de bourses d'excellence du premier ministre et Bourses d'excellence du premier ministre en recherche médicale).

## Stratégie de liaison et de promotion

La liaison et la promotion font partie des principaux résultats visés qui étaient indiqués dans le Plan axé sur les résultats de 2006/07. Depuis la publication de ce document, le MRI :

- a mis en œuvre le Programme de sensibilisation des jeunes aux sciences et à la technologie (progr. Y-STOP) dans le cadre duquel 35 projets sont financés grâce à un engagement financier de 4,2 millions de dollars sur trois ans.

- a lancé le Programme de participation des enseignants à la recherche scientifique et technologique (progr. T-STOP) à l'échelle de la province, à la suite d'un projet pilote couronné de succès mené avec quatre universités.

Les programmes Y-STOP et T-STOP visent à inspirer les jeunes à faire carrière dans le domaine de la science et de la technologie en leur donnant la chance d'acquérir de l'expérience pratique dans ce domaine et de côtoyer des chercheurs ontariens de premier rang.

### **Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation et Stratégie d'innovation de l'Ontario**

En 2006, le premier ministre et ministre de la Recherche et de l'Innovation, Dalton McGuinty, a mis sur pied le Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation (CORI) pour qu'il aide l'Ontario à élaborer une vision à long terme en matière de recherche et d'innovation.

Le Conseil a examiné comment et où se produit l'innovation dans la province. Il avait pour mandat de conseiller le gouvernement sur une stratégie visant à assurer la vigueur de l'économie de l'Ontario en tirant parti de la capacité de la province de transformer des idées créatives de pointe en retombées économiques à long terme. Dans le cadre de son mandat, le Conseil s'est attaché à :

- définir ce qui favorise l'innovation;
- déterminer les obstacles à l'innovation;
- recommander des stratégies et des mesures visant à regrouper des partenaires des secteurs public, privé, universitaire, collégial, hospitalier et des établissements de recherche pour élaborer le programme d'innovation de l'Ontario.

Le Conseil a formulé les recommandations suivantes, qui ont servi à établir le plan stratégique du ministère :

- Les investissements du gouvernement en recherche et développement, ainsi que les initiatives de formation axées sur les compétences liées à ce domaine, devraient être mieux définis.
- Les investissements en recherche et développement devraient être accompagnés d'investissements conçus pour améliorer les compétences commerciales.
- La formation devrait être davantage axée sur le savoir-faire commercial, en plus d'offrir un plus grand nombre de possibilités d'apprentissage fondé sur l'expérience et de formation technologique et scientifique.

- Le gouvernement devrait mettre sur pied et/ou agrandir les centres d'innovation régionaux afin d'encourager la collaboration entre les chercheurs, les entrepreneurs, les gestionnaires et les investisseurs.
- Il est essentiel d'améliorer l'accès aux capitaux appropriés à toutes les étapes du processus d'innovation, des capitaux d'amorçage en passant par le capital de risque et les étapes ultérieures de financement, afin de mettre sur pied des entreprises performantes.
- Une stratégie de communication faisant la promotion d'une culture de l'innovation et de commerce encouragerait le public, particulièrement les jeunes, à s'intéresser à la science et à la technologie.
- Le gouvernement devrait faire la promotion d'un système de protection de la propriété intellectuelle efficace afin d'assurer un apport constant et opportun de propriété intellectuelle des universités aux marchés.
- Le MRI devrait mettre en œuvre des mesures pour évaluer les résultats des efforts visant à développer une économie très novatrice et à améliorer la prise de décision.

Le plan stratégique constituerait aussi un cadre pour l'adoption d'une démarche commune et coordonnée à l'égard de l'innovation, non seulement dans la province mais aussi dans d'autres provinces et territoires. En renforçant les partenariats avec d'autres provinces et le gouvernement fédéral, l'Ontario pourra contribuer à l'établissement d'un réseau intégré en matière d'innovation à l'échelle du pays.

Le premier ministre a rendu public le plan stratégique du MRI en novembre 2006. Ce plan définit clairement les objectifs de haut niveau en ce qui concerne l'impact de l'innovation en Ontario d'ici 2020 :

- Grâce à sa culture d'innovation, son environnement propice au commerce, sa main-d'œuvre hautement qualifiée, ses mesures de soutien aux entreprises et à l'entrepreneuriat, son accès privilégié au capital d'investissement et ses politiques fiscales compétitives, l'Ontario deviendra l'endroit idéal pour mettre sur pied des entreprises fondées sur le savoir.
- L'Ontario deviendra un endroit privilégié pour les scientifiques et les innovateurs les plus doués et les plus brillants de partout dans le monde grâce à l'excellence mondialement reconnue de ses programmes de recherche et développement (R-D) et l'efficacité avec laquelle les idées novatrices sont commercialisées.
- L'Ontario, en devenant un chef de file de la mise en marché rapide de produits novateurs, attirera davantage d'investissements en R-D du secteur privé.
- L'Ontario formera la main-d'œuvre qualifiée dont il faut se doter dans une économie du savoir grâce à une sensibilisation plus grande sur le rôle clé des carrières en science, en génie, en commerce et en entrepreneuriat.

- Le gouvernement de l'Ontario donnera l'exemple en élaborant des initiatives intégrées et coordonnées au sein de tous les ministères et en développant une culture de l'innovation dans l'exécution de ses propres activités.

Immédiatement après la parution du plan, une série de consultations publiques ont été organisées à l'échelle de la province, de Windsor à Ottawa et aussi loin que Thunder Bay vers le nord.

Ces consultations ont permis de recueillir un grand nombre de commentaires et de suggestions, formulés oralement ou par écrit par un large éventail de participants, dont des universités et des établissements de recherche, le milieu des affaires, des groupes d'industries et un certain nombre d'organisations financées par le MRI telles que les Centres d'excellence de l'Ontario (CEO) et le District de la découverte MaRS.

À la lumière des recommandations formulées par le CORI et des conseils qu'ils continue de fournir, ainsi que des commentaires faits par les personnes intéressées lors du processus de consultation, le MRI est en voie d'élaborer une vaste Stratégie d'innovation de l'Ontario. Celle-ci devrait être rendue publique au printemps 2007.

## CIBLES DES INVESTISSEMENTS DE 2007/08

Le gouvernement continue de mettre l'accent sur le soutien de la recherche de pointe dans les universités et les hôpitaux de recherche de l'Ontario. Les initiatives suivantes ont été annoncées dans le budget de 2007 :

- 21 millions de dollars pour l'Université Queen's, qui travaille de concert avec le secteur privé à la création d'un centre de recherche et d'innovation avancées spécialisé dans la biotransformation et les biomatériaux;
- 18 millions de dollars pour l'Institut canadien de recherches avancées, ce qui confirme la réputation du Canada et de l'Ontario dans le domaine de la recherche internationale concertée;
- 15 millions de dollars pour les Centres d'excellence de l'Ontario, dont le centre d'excellence en énergie aide les entreprises et le milieu universitaire à collaborer pour commercialiser des innovations en matière d'énergie afin d'assainir l'environnement;
- 15 millions de dollars pour l'Université de Toronto, où sont menées des recherches poussées dans le domaine de la génomique structurale, à savoir l'étude des protéines humaines à des fins thérapeutiques, entre autres contre le cancer;
- 6 millions de dollars pour l'Université Lakehead de Thunder Bay, qui développe sa capacité de contribuer à l'innovation future pour la nouvelle économie du Nord et à la mise en valeur des forêts boréales de la province de façon concurrentielle et durable;
- 3 millions de dollars pour l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario, qui rehausse sa capacité d'explorer les possibilités qu'offre la technologie de l'hydrogène;
- 2 millions de dollars pour le Northern Centre for Advanced Technology à Sudbury, qui a fait ses preuves en prêtant main-forte à des entreprises du Nord de l'Ontario afin de mettre en marché des produits novateurs.

## L'AVENIR

Au cours de 2007, le MRI se concentrera sur la mise en œuvre de la Stratégie d'innovation de l'Ontario. Le ministère comprend que pour avoir des chances de succès, une stratégie d'innovation doit être :

- **Durable** : Les politiques et les investissements liés à l'innovation doivent être assez solides pour résister aux pressions pragmatiques du prochain trimestre d'exercice, de la prochaine année scolaire et du prochain mandat politique.
- **Souple** : La stratégie d'innovation doit être suffisamment souple pour s'adapter aux nouvelles technologies, et ce, assez rapidement pour répondre aux demandes des marchés mondiaux.

- **Efficace** : La stratégie d'innovation doit faire en sorte que nos investissements procurent des résultats sur le plan financier, économique et social pour la population de l'Ontario.
- **Intégrée** : La stratégie d'innovation doit faire en sorte que les ressources du gouvernement soient utilisées de façon coordonnée en vue de maximiser les chances de réussite de l'Ontario.
- **Responsable et transparente** : en ce qui a trait aux investissements effectués et aux rapports sur ceux-ci.
- **Ciblée** : La stratégie d'innovation doit faire en sorte que le gouvernement effectue des investissements stratégiques dans des domaines où l'Ontario peut jouer un rôle de chef de file à l'échelle mondiale.

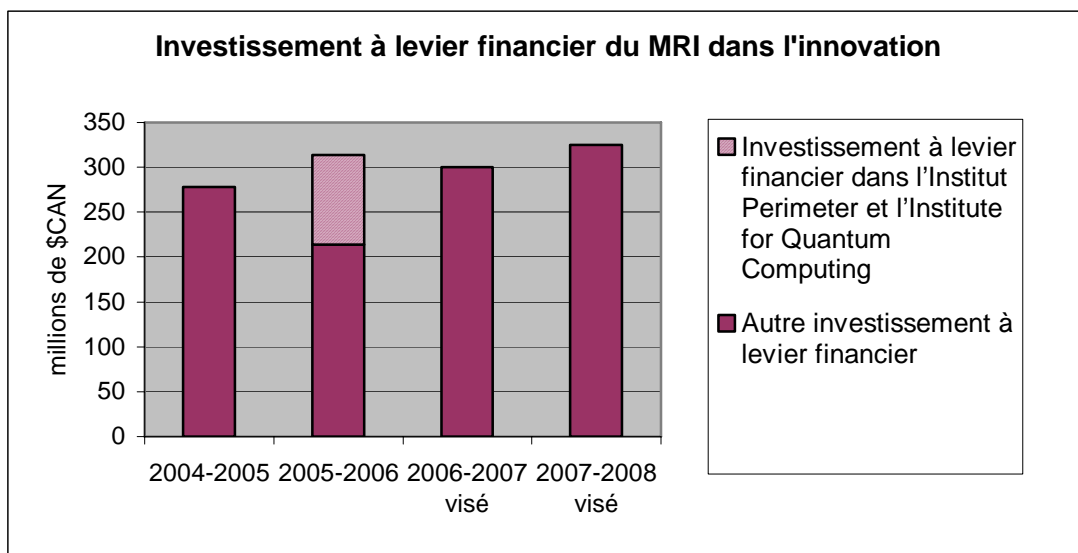
## LOIS

Aucune loi n'est administrée par le MRI.

## MESURE DE PERFORMANCE

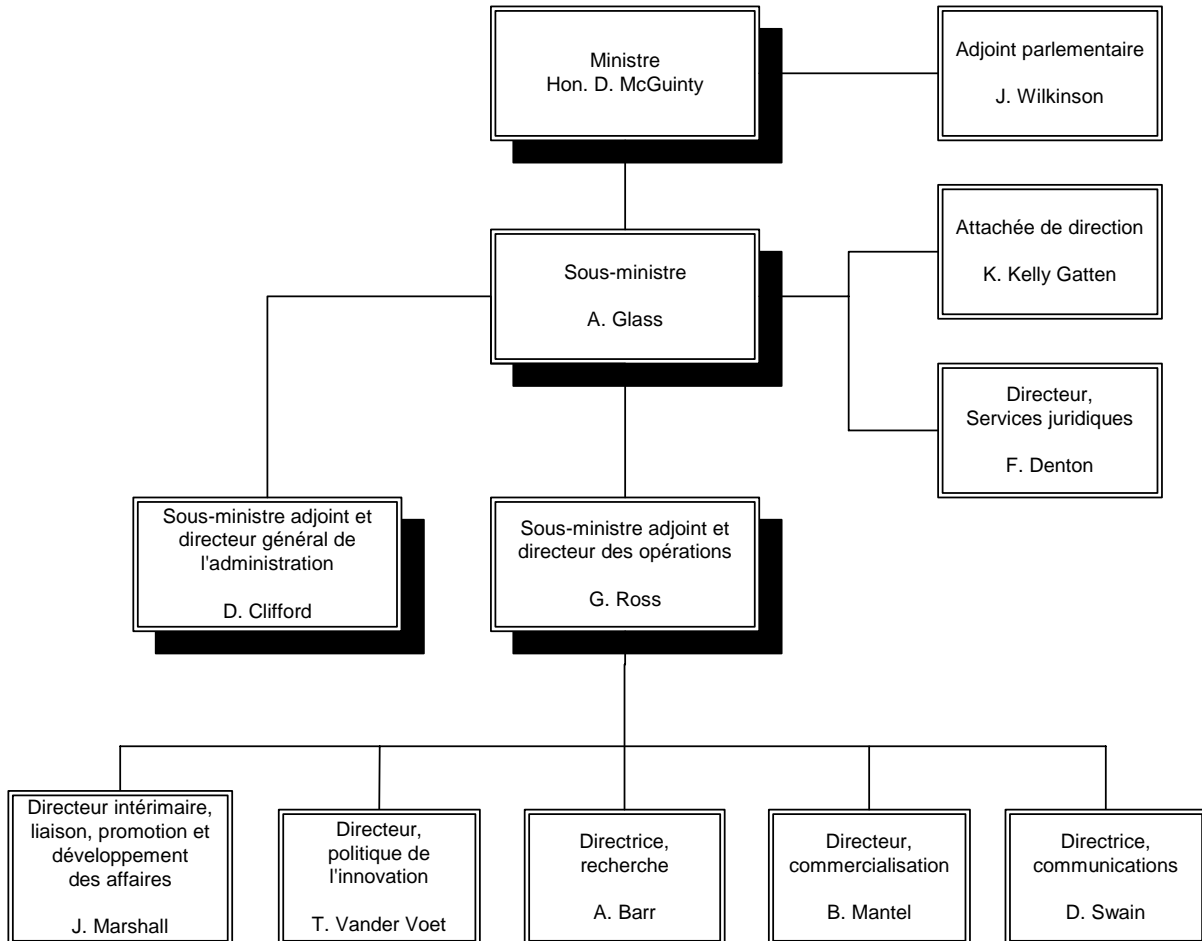
Les investissements à levier financier permettent de mesurer les fonds provenant d'autres sources qui, suite à des dépenses du gouvernement de l'Ontario, sont investis en recherche et en commercialisation. Il s'agit d'un indicateur important, car il révèle la participation financière du secteur privé, du gouvernement fédéral et d'autres intervenants dans des initiatives ontariennes de recherche et de commercialisation.

Les investissements à levier financier ont augmenté depuis 2003/04. En 2005/06, ces investissements étaient de 314 millions de dollars, soit une hausse de 36 millions de dollars par rapport à l'année précédente. En 2005/06, ce sont l'Institut Perimeter et l'Institute for Quantum Computing qui ont fait la plus importante contribution aux investissements à levier financier.



## ORGANIGRAMME

# Organigramme du ministère de la Recherche et de l'Innovation 2007-2008



## ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS

### Organismes consultatifs

#### Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation

Le gouvernement a créé le Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation (CORI) à l'automne 2005 à titre de ressource principale en vue de l'élaboration d'une stratégie à long terme de recherche et d'innovation. Le CORI relève directement du premier ministre de l'Ontario. Il est chargé de donner des conseils dans les domaines suivants : toute question relative à la recherche et à l'innovation, le rendement comparatif (à l'échelle nationale et internationale) de l'Ontario en matière de recherche et d'innovation et les stratégies d'amélioration de la position de l'Ontario, l'impact des investissements de l'Ontario en recherche et en innovation, les stratégies d'amélioration de la capacité des entreprises d'utiliser les résultats des travaux des universités et des organismes publics de recherche, ainsi que les mesures visant à favoriser la collaboration entre les secteurs privé et public dans le domaine de la recherche.

#### Conseil consultatif du Fonds pour la recherche en Ontario

Le Conseil consultatif du Fonds pour la recherche en Ontario est un comité consultatif qui évalue les demandes présentées au Fonds pour la recherche en Ontario (FRO), au programme de Bourse de nouveau chercheur (BNC), au Prix Découverte - programme de bourses d'excellence du premier ministre et au Prix Catalyseur - programme de bourses d'excellence du premier ministre. Le Conseil fait des recommandations au ministre selon les mérites d'un projet et la concordance avec les buts du programme correspondant et, au besoin, conseille et aide le ministre. Le FRO est un programme de recherche ciblé qui finance l'infrastructure, le fonctionnement et les frais généraux pour soutenir la R-D de pointe dans les établissements de recherche de l'Ontario. La BNC appuie les chercheurs qui se distinguent tôt dans leur carrière. Le Prix Découverte rend hommage à l'excellence dans le domaine de la recherche des meilleurs chercheurs d'expérience de l'Ontario et le Prix Catalyseur reconnaît tant les personnes que les entreprises qui ont fait preuve d'excellence dans le domaine de l'innovation.

**PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2007/08**
**INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE**
**Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2007/08**

Nom de programme	Dépenses prévues du ministère (en millions de dollars)
<b>Fonctionnement</b>	
Innovation, liaison et promotion	20,7
Recherche et commercialisation	272,5
Administration du ministère	2,4
<b>Total - Fonctionnement*</b>	<b>295,6</b>
<b>Immobilisations</b>	<b>67,3</b>
<b>Total – Fonctionnement et immobilisations</b>	<b>362,9</b>
<b>Actif de fonctionnement</b>	<b>8,3</b>

\*Ne tient pas compte du redressement net de consolidation – Hôpitaux

**Tableau 2 : Sommaire - Fonctionnement et immobilisations par crédit**

Crédits et programmes	Prévisions 2007-2008 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2006-2007		2006-2007 *		Chiffres réels 2005-2006 \$
		\$	%	Prévisions \$	Chiffres réels provisoires \$	
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS</b>						
Programme de recherche et d'innovation	362 872 400	17 993 900	5 %	344 878 500	342 322 606	370 482 803
<b>Total, y compris mandats spéciaux</b>	<b>362 872 400</b>	<b>17 993 900</b>	<b>5 %</b>	<b>344 878 500</b>	<b>342 322 606</b>	<b>370 482 803</b>
Moins : Mandats spéciaux	-	-	0 %	-	-	-
<b>Total à voter</b>	<b>362 872 400</b>	<b>17 993 900</b>	<b>5 %</b>	<b>344 878 500</b>	<b>342 322 606</b>	<b>370 482 803</b>
Mandats spéciaux	-	-	0 %	-	-	-
Crédits législatifs	16 841	3 147	23 %	13 694	1 213 574	10 385
Redressement de consolid. net - Hôpitaux	-38 100 000	-10 400 000	38 %	-27 700 000	-25 073 874	-38 048 264
<b>Total du ministère-Fonctionn. et immobil.</b>	<b>324 789 241</b>	<b>7 597 047</b>	<b>2 %</b>	<b>317 192 194</b>	<b>318 462 306</b>	<b>332 444 924</b>
<b>ACTIF DE FONCTIONNEMENT</b>						
Programme de recherche et d'innovation	8 263 000	-333 800	-4 %	8 596 800	7 034 430	4 469 136
<b>Total à voter - Actif</b>	<b>8 263 000</b>	<b>-333 800</b>	<b>-4 %</b>	<b>8 596 800</b>	<b>7 034 430</b>	<b>4 469 136</b>

\* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère et à la structure de ses programmes. Les chiffres réels correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

## **ANNEXE I : RAPPORT ANNUEL 2006/07**

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation (MRI) se concentre sur l'engagement pris par le gouvernement envers l'innovation en tant que moteur de la croissance de tous les secteurs de l'économie.

Le gouvernement aura investi près de 1,7 milliard de dollars dans la recherche et l'innovation pendant la période de cinq ans se terminant en 2009/10. Le MRI concentre ses efforts dans trois secteurs stratégiques : la recherche et la commercialisation, la liaison et la promotion, ainsi que la politique de l'innovation.

Voici certaines des réalisations du MRI au cours de 2006/07 :

### **Recherche et commercialisation**

- A fourni aux chercheurs le soutien nécessaire pour qu'ils entreprennent des travaux de recherche de pointe, par l'entremise du Fonds pour la recherche en Ontario.
- A appuyé des chercheurs se distinguant tôt dans leur carrière, grâce à la Bourse de nouveau chercheur.
- A fait progresser des travaux de recherche de pointe visant à trouver les causes du cancer et des traitements, en appuyant l'Institut ontarien de recherche sur le cancer.
- A élaboré la Stratégie de commercialisation des idées innovatrices, qui englobe des programmes visant à aider les entreprises :
  - à mettre de nouvelles technologies à l'essai dans le cadre de projets pilotes;
  - à mettre au point et à l'essai de nouvelles technologies et à aider les entrepreneurs à acquérir les aptitudes nécessaires pour commercialiser leurs nouveaux produits;
  - à travailler dans le cadre de partenariats avec des fonds de capital-risque, des caisses de retraite et le gouvernement fédéral.
- A aidé des résultats de recherches à passer plus rapidement des laboratoires aux marchés, grâce au Programme ontarien de commercialisation de la recherche.

### Liaison et promotion

- A établi trois programmes de prix pour attirer et garder en Ontario les personnes les plus talentueuses et les plus brillantes.
- A inspiré des jeunes à faire carrière dans le domaine des sciences et de la technologie en leur donnant la chance d'acquérir de l'expérience pratique dans ce domaine et de côtoyer des chercheurs ontariens de premier rang, grâce au Programme de sensibilisation des jeunes aux sciences et à la technologie et au Programme de participation des enseignants à la recherche scientifique et technologique.

### Innovation

- A commencé l'élaboration de la Stratégie d'innovation de l'Ontario, à la lumière des recommandations du Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation et des commentaires formulés par les personnes intéressées lors du processus de consultations publiques.

### Dépenses ministérielles 2006/07

	Dépenses ministérielles réelles provisoires 2006/07 (en millions de dollars)
Fonctionnement	261,6
Immobilisations	81,9
Effectif (au 31 mars 2007)	126

**GLOSSAIRE**

ADDF	Autres dépenses directes de fonctionnement
BNC	Bourse de nouveau chercheur
BRPO	Bourses de recherche postdoctorale de l'Ontario
CEO	Centres d'excellence de l'Ontario
CORI	Conseil ontarien de la recherche et de l'innovation
FRO	Fonds pour la recherche en Ontario
IORC	Institut ontarien de recherche sur le cancer
MaRS	District de la découverte MaRS
MRI	ministère de la Recherche et de l'Innovation
ORION	Réseau optique de recherche et d'innovation de l'Ontario
PICO	Programme d'infrastructures Canada-Ontario
PME	Petites et moyennes entreprises
Prix Catalyseur	Prix Catalyseur - programme de bourses d'excellence du premier ministre
Prix Découverte	Prix Découverte - programme de bourses d'excellence du premier ministre
progr. T-STOP	Programme de participation des enseignants à la recherche scientifique et technologique
progr. Y-STOP	Programme de sensibilisation des jeunes aux sciences et à la technologie
R-D	Recherche et développement